Accusé de réception en préfecture
013-241300375-20250925-DEL113_2025-DE
Date de télétransmission : 26/09/2025
Date de réception préfecture : 26/09/2025

MAIRIE DE PARADOU
13520

Le Paradou, le 2 septembre 2025

Monsieur Hervé CHERUBINI
Président de la Communauté de Communes
Vallée des Baux Alpilles
23 avenue des Joncades Basses
ZA La Massane
13 210 Saint-Rémy-De-Provence

Objet : Demande de fonds de concours - dérogation
Réf : PL /CL 26.08.2025

Monsieur le Président,

La commune du Paradou a lancé un programme de réhabilitation du complexe sportif Michel Hidalgo et avait planifié les travaux de réfection de ses courts de tennis, à l'été 2025.

En 2024, la commune a sollicité un co-financement de la Région Sud, à hauteur de 30 % de la dépense HT, étant entendu qu'elle dispose déjà d'un financement du Département des Bouches-du-Rhône, à hauteur de 50 % de la dépense HT, pour le programme de réhabilitation du complexe sportif.

Nous avons été informés, fin juillet, que la Région Sud ne donnerait pas de suite favorable à cette demande de subvention et la commune n'est donc plus financée qu'à hauteur de 50 % de la dépense HT.

Aussi, afin de mener à terme ces travaux et compléter le plan de financement, la commune souhaite solliciter un fonds de concours communautaire, sur l'enveloppe 2024-2026, ainsi qu'une dérogation exceptionnelle au règlement d'utilisation du fonds.

En effet, les marchés de travaux relatifs à cette opération ont été notifiés les 13 et 26 mai derniers et les travaux de rénovation de l'éclairage sont achevés depuis juillet. La réfection des courts est programmée pour les vacances de la Toussaint.

Le plan de financement actualisé se déclinerait comme suit, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 103 070,28 € HT :

- Part Département 50 % 51 535,14 €
- Part CCVBA 25 % 25 767,57 €
- Part Commune 25 % 25 767,57 €

Je vous remercie de votre bienveillance dans l'examen de ce dossier et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE DU PARADOU · BOUCHES DU RHÔNE

Pascale LE ARI
Maire